

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023						
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		4 dont DGS : x H ou 1F DGAS : 2F x 1H DGST : x H ou x F Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F				
(B) N° de département :	29	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023	
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME FEMME
Conseil Départemental du Finistère	département	DGS		1	DGS	
		DGAS	1	2	DGAS	
		DGST			DGST	
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet	
		Total par sexe	1	3	Total par sexe en 2023	0 3
Ne remplir que les cases colorées		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)				
		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME		
		DGS	1			
		DGAS				
		DGST				
		Expert de haut niveau- Directeur de projet				
		Total par sexe années antérieures	1	0		
		(H = F + G) Total primo par sexe	1	3		
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	1	3		
		Au titre du 1 ^{er} cycle	(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)			
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1				
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant			
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Contribution due					
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0				
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant			
	Contribution due					

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées